

Collecte sapins de Noël 2018-2019



Cette année, la collecte des sapins de Noël sera assurée par le service "environnement" de la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour la commune de Croissy-sur-Seine.

Liste des points de collecte

- Angle chemin de ronde et rue de l'écluse
- A proximité du parking Jules VERNE
- Parking rue Guy de MAUPASSANT
- Parc LECLERC (en fonction des travaux)
- Parking mairie
- Place d'Aligre

Durée et fréquence du ramassage

- Ramassage à partir du 26 décembre et jusqu'au 18 janvier inclus
- Ramassage par les équipes 1 à 2 fois par semaine
- Condition de collecte : sapins sans aucun éléments décoratifs (sauf sacs à sapin)

Utilisation

- La collecte va permettre de disposer de broyats pour nos massifs
- La collecte permet un meilleur ramassage et permet aussi d'éviter les décharges sauvages de sapins

Publié le 04 décembre 2018